



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Proche-Orient

Question écrite n° 85227

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des chrétiens d'Orient. Le 3 juin dernier, le chef de l'église catholique de Turquie, Monseigneur Luigi Padovese, a été tué par son chauffeur. Il a été poignardé puis décapité. Selon des témoignages recueillis en Turquie, l'assassin présumé aurait crié du haut du toit « J'ai tué le grand Satan, allah akbar » (« Dieu est grand », en arabe). Il souhaite savoir ce que le Gouvernement français entend mettre en oeuvre concrètement afin de protéger les chrétiens d'Orient, notamment en Turquie.

Texte de la réponse

La France est attachée à la défense de la liberté de religion ou de conviction, et défend ce principe en toutes circonstances. Face aux persécutions et aux violences, notre pays n'a de cesse de rappeler la nécessité du respect des droits de l'homme en général et des droits des minorités religieuses en particulier. Dans ce cadre, les autorités françaises évoquent régulièrement la situation des chrétiens d'Orient, comme l'ont fait, début juillet, le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères et européennes, lors de la réunion de l'instance de dialogue entre la France et le Saint-Siège. Nous suivons ainsi avec attention le prochain synode des évêques du Moyen-Orient organisé à l'automne par les autorités de ce dernier, qui évoquera très largement cette question. De façon concrète, la France a pris, depuis l'été 2008, en liaison avec l'Association d'entraide aux minorités d'Orient (AEMO) basée à Paris, des mesures pour accueillir les Chrétiens les plus menacés en Irak. Cette opération, qui devait à l'origine bénéficier à environ 500 personnes, a permis d'accueillir sur notre territoire près de 1 000 personnes, et se poursuivra à l'avenir. S'agissant plus particulièrement de la Turquie, nous avons immédiatement condamné l'odieux assassinat dont a été victime Mgr Padovese, président de la conférence épiscopale de ce pays. Notre ambassade a été représentée lors de ses obsèques par le Premier conseiller qui s'est rendu à Iskenderun en compagnie de l'aumônier de la paroisse de l'ambassade de France. Notre pays était l'un des seuls représentés à ce niveau. De leur côté, les autorités turques, qui ont également condamné ce crime, ont immédiatement appréhendé l'assassin présumé. Ce dernier, d'après les premiers résultats de l'enquête, pourrait souffrir de troubles psychologiques. La procédure judiciaire est en cours, et notre ambassade en Turquie en suit attentivement les développements. Ceux-ci devront permettre, au-delà des premières hypothèses qui ont été formulées, de faire toute la lumière sur ce crime. Le ministère des affaires étrangères et européennes restera pleinement mobilisé pour lutter contre toutes les formes de discrimination, d'intolérance et de violence à l'encontre des minorités religieuses partout dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85227

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8211

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10535